



## MISE EN RUINE

### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BUGEY DANS 100 ANS

À l'instar du parc nucléaire français, la centrale du Bugey sera le lieu d'importantes évolutions dans les décennies à venir. Elle accueille une unité UNGG<sup>1</sup> dont le démantèlement, engagé depuis 1994, s'échelonnait en différentes phases de travaux jusqu'en 2090 et 4 réacteurs REP<sup>2</sup> qui arriveront à la fin de leur période de fonctionnement initialement prévue en 2019 et 2020. Dans cette perspective, le site se prépare aujourd'hui à une grande période de travaux (le « grand carénage ») ainsi qu'à une enquête publique visant à autoriser ou non le prolongement de la période de fonctionnement des unités REP de 10 à 20 ans, ce qui implique un démantèlement complet de ces unités à l'horizon 2050 ou 2060.

Dans la perspective des grands questionnements liés au démantèlement du parc nucléaire français vieillissant, l'objectif de cet Atelier Pédagogique Régional est d'explorer, à travers le site du Bugey, comment le regard paysagiste peut nourrir la réflexion d'EDF quant à l'avenir de ses sites de production. L'enjeu de l'APR est notamment de réfléchir aux évolutions futures des sites nucléaires par rapport à leurs implications territoriales et paysagères.

La centrale nucléaire du Bugey se situe à 40 kilomètres à l'est de Lyon, dans une plaine alluvionnaire délimitée par la confluence de l'Ain et du Rhône. La centrale s'installe aux pieds des falaises de l'Isle-Crémieux et en rive droite du Rhône, fleuve largement artificialisé depuis les années 1930 pour répondre aux besoins croissants de la production d'électricité. Le Rhône, anciennement sauvage, est aujourd'hui jalonné d'installations de production électrique, dont 5 centrales nucléaires qui marquent les paysages des territoires rhodaniens. L'arrivée à 40 ans de fonctionnement de ces centrales et la perspective de leur démantè-



La centrale du Bugey, un site emblématique des paysages Rhodaniens ▲

lement à l'horizon 2050-2060 interroge l'évolution à long terme des grands paysages du Rhône. Au-delà des limites du site, penser le démantèlement de la centrale du Bugey permet alors d'explorer le rôle des sites EDF rhodaniens dans les évolutions futures des territoires et des paysages du fleuve.

<sup>1</sup>Réacteur nucléaire à l'Uranium Naturel Graphite Gaz

<sup>2</sup>Réacteurs à Eau Pressurisée fonctionnant à une puissance nominale unitaire d'environ 900 mégawatts électriques

## Démarche : Révéler les strates de la plaine

Inscrites dans une temporalité longue, les évolutions de la centrale du Bugey ne peuvent se penser indépendamment de celles du territoire qui l'accueille. C'est pourquoi **l'analyse paysagère du territoire de la plaine de l'Ain s'est imposée comme un préalable pour envisager les évolutions à long terme du site du Bugey.**

Cette approche a permis de mettre à jour l'influence de la représentation de la plaine de l'Ain comme « page blanche » construite dans les années 1960. Décrit comme l'expression d'une « France tranquille et profonde », ne correspondant pas aux normes de la modernité de l'époque, ce territoire a dès lors pu être investi par d'importants projets de développement industriels et agricoles. Le passage à l'échelle industrielle des horizons de la plaine et la culture du zoning propre aux modes d'aménagement de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont alors redessiné le territoire en entités paysagères caricaturales.

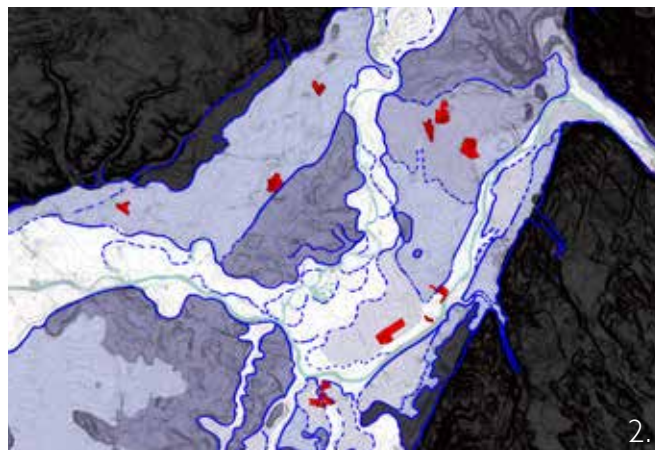
La toponymie et les opérations récentes d'archéologie préventive réalisées dans la plaine de l'Ain témoignent cependant d'une épaisseur historique oubliée que l'APR s'est attaché à révéler. **Mettant à jour les relations symboliques et étroites des sociétés anciennes aux forces en présence du territoire, et en particulier à celles du Rhône, cette épaisseur constitue un premier appui pour le projet.**

Sous-jacente à ces strates d'histoires oubliées, **l'APR s'est également attaché à mettre à jour la structure même des paysages de la plaine alluviale** à-travers la cartographie de ses micro-topographies. Ces indices topographiques témoignent de l'histoire, plus ancienne encore, de la fonte des glaciers, des mouvements de la confluence de l'Ain et du Rhône, des dépôts d'alluvions qui remplissent peu à peu le fond de ce qui est alors une vallée, en contact avec l'horizon des falaises qui dominent la plaine.

## Projet : Horizon 2030, retrouver le territoire

Cette approche de l'épaisseur archéologique, historique et topographique de la plaine a permis de **formuler des préconisations visant à projeter les transitions urbaines, agricoles et énergétiques du territoire en relation étroite avec les structures paysagères de la plaine et de l'eau.** L'objectif principal de ces préconisations est d'élargir et de valoriser le domaine d'influence de l'eau et notamment du Rhône, dont la présence dans la plaine est aujourd'hui peu et mal perçue, par la transformation des pratiques agricoles actuelles dont le modèle paraît peu soutenable à long terme.

Inscrit dans cette projection du territoire à l'horizon 2030, **le projet proposé à l'échelle du site de la centrale**



1. Carte des paysages caricaturaux de la plaine de l'Ain  
2. Schéma d'interprétation des structures paysagères de la plaine  
3. Représentation des nouveaux paysages agricoles, arboricoles et énergétiques de la plaine en 2030

**du Bugey a pour objectif de le réinscrire dans les logiques paysagères du territoire de la plaine de l'Ain.** La proposition de l'APR est de remodeler les structures topographiques hydrauliques (digue et merlon) qui encadrent le site de la centrale afin d'installer des lieux de relations entre la plaine, le site et le Rhône, donnant ainsi **une place élargie à la présence du fleuve aux abords directs de la centrale.**

Parallèlement à une approche centrée sur les structures topographiques de la plaine alluviale, sur la dimension première et physique du substrat comme socle du paysage, **l'APR a aussi été l'occasion d'interroger la place des notions de signe, de repère, de représentation et de symbole dans la construction des paysages.**



4.



7. Axonométrie projet du site du Bugey à l'horizon 2030, réinscrit dans les structures paysagères de la plaine et tenu par de nouveaux espaces d'expression du Rhône



5.



6.

4. Vue de la silhouette du site industriel et des falaises à l'horizon de la plaine

5. Bugey1, proposition n°1 : présence mystérieuse et symbolique par l'évocation en façade des réseaux intérieurs du réacteur

6. Bugey1, proposition n°2 : présence directe de Bugey1 par la transparence de la nef-pile

Les propositions formulées par l'APR pour la rénovation de la nef-pile de Bugey I, enveloppe protégeant le caisson du réacteur UNGG en démantèlement, reposent notamment sur ces préoccupations : elles partent du constat qu'à l'échelle du grand territoire, les tours aéroréfrigérantes opèrent comme repère spatiale et symbole de l'industrie nucléaire, tandis que les salles des machines et les dômes des bâtiments réacteurs des 4 unités REP sont lisibles et compréhensibles à l'échelle du site. En l'état, la nef-pile de Bugey I échappe à cette lecture du site industriel : son volume ne permet pas de l'identifier en tant que peau enveloppant le caisson réacteur de Bugey I en démantèlement.

Dans la perspective de la rénovation de la nef-pile, la proposition de l'APR est de projeter **Bugey I en tant que nouveau signe architectural à l'échelle de la plaine de l'Ain par une ouverture symbolique de la nef-pile, révélée en tant que peau et rendant lisible la présence du caisson réacteur de Bugey I.**

## Au-delà de 2060, retourner au paysage

A l'horizon 2060, le démantèlement des 4 unités REP est perçu comme l'occasion d'interroger la valeur mémorielle potentielle du site nucléaire, en alternative au « retour à l'herbe » qui serait, à l'échelle du site, la reproduction des mécanismes dangereux de la page blanche dont la plaine de l'Ain a été l'objet. L'APR défend l'idée qu'il est nécessaire qu'un territoire en transition sociale, énergétique, agricole, urbaine et paysagère puisse se construire sur des appuis mémoriels. La matérialité de la ruine s'impose alors comme le garant, à l'échelle du paysage, de ce besoin de conserver des traces du passé. **Pour permettre et assurer la transmission d'une nouvelle strate de l'histoire de la plaine de l'Ain et du Rhône, l'APR propose de mettre en ruine les tours aéroréfrigérantes de la centrale du Bugey, symboles de la puissance qui anime le site en relation aux forces en présence des falaises, du ciel et du fleuve.**

Par le geste symbolique de la mise en ruine, apparenté à celui d'un sculpteur, les gestionnaires du site s'affirment en tant qu'acteurs d'une société en transition, ayant fait des choix conséquents en termes de sobriété et dont les nouveaux paysages commencent à se sédimenter.

8. La centrale du Bugey dans 100 ans,

un espace mémoriel dans un territoire post-transition

9. De la ruine vers le vestige, un lieu réincorporé au sol

Ouvert au processus de la ruine, de la dégradation lente de la construction exposée aux dynamiques du vent, de la pluie, du soleil et de l'érosion, le site engage son retour au paysage. Inscrit dans une temporalité longue, allant de l'état de ruine à celui de vestige, la centrale nucléaire du Bugey est progressivement réincorporée au sol, constituant de nouvelles structures de paysage, à l'image des tumulus qui ponctuaient la plaine de l'Ain à l'époque gauloise. Les dynamiques s'inversent sur le site : les vestiges de l'occupation humaine des lieux laissent peu à peu la place aux dynamiques du sol, du fleuve et du vivant. L'intégration au sol des vestiges inscrit le lieu dans un nouveau cycle, ouvert à la possibilité de résurgence future de son histoire, ainsi que, à travers elle, celles plus vastes de la plaine de l'Ain, du Rhône, et de notre société contemporaine.

